

[ESCROQUERIES] Les vols à la fausse qualité

Qu'est-ce que c'est ?

C'est le fait, pour un malfaiteur, d'agir en se faisant passer pour un plombier, au agent EDF ou GDF, un ramoneur, un policier, un gendarme, ... lorsqu'il se présente à vous.



Il vous met ainsi en confiance, cherchant à entrer ainsi à l'intérieur de votre domicile pour vous dérober numéraire et objets de valeur.

Les « cibles »

Il s'agit souvent de personnes âgées ou vulnérables dont la méfiance est facilement prise en défaut. Elles peuvent être repérées au moment de retirer de l'argent au distributeur automatique de billet par exemple. Elles sont ensuite suivies jusque chez elles.



Les différents scénarios

Les malfaiteurs ne manquent pas d'imagination. Nous n'avons pas la prétention d'être exhaustifs mais voilà quelques exemples :

1/ Profitant de la mise en confiance, le faux employé ou agent, entre dans le domicile et fait des vérifications de compteur, de radiateur, de cheminée, de conduite de gaz,.... et profite du moindre moment d'inattention pour dérober ce qu'il trouve. Il peut être convaincant avec une tenue, une vague carte et une raison plausible : il pourra par exemple prétexter une inondation chez le voisin pour demander à vérifier si vous n'avez pas eu de dégâts dans votre propre domicile.

2/ Après vérification, le faux employé repart. Et si notamment vous avez été vigilant, il repart sans rien vous dérober.

Se présentent alors à vous quelques temps plus tard des policiers ou des gendarmes (faux évidemment) qui vous annoncent être à la recherche de faux employés dans le secteur ou même avoir arrêté le faux employé qui d'ailleurs peut être avec eux et pourquoi pas, menotté. Ils vous demandent alors d'effectuer des vérifications pour s'assurer que ni votre argent ni vos bijoux n'ont été dérobés. Ils comptent évidemment sur vous pour les amener directement vers votre argent et vos bijoux.

3/ Le faux employé est arrêté. La police (fausse) se présente à vous et vous demande de vous rendre au commissariat ou à la gendarmerie ou vous êtes convoqués dans le cadre de l'enquête....

Attention : vous leur laissez l'opportunité de vous cambrioler tranquillement pendant que vous vous rendez à votre convocation.

4/ Après la vérification de vos installations ou appareils, le faux employé vous demande de payer la prestation qu'il vient d'effectuer. En liquide, bien sûr.... Le prix peut en être exorbitant et de plus, si vous allez chercher l'argent dans l'endroit où vous cachez votre « bas de laine », vous risquez fort d'être dépossédé du tout.

5/ variante du 4/ Au moment de payer, vous n'avez pas d'argent sur vous. Qu'à cela ne tienne. Le faux employé est d'accord pour vous accompagner jusqu'au distributeur automatique de billet le plus proche.

Comment se protéger ?

- vérifiez la qualité de votre interlocuteur : carte professionnelle, véhicule de société,...
- demandez un numéro de téléphone et procédez à un appel. Si vous avez un doute sur la qualité de gendarme ou de policier, composez le 17
- un employé ou agent se présente à vous au motif d'une dégradation ou d'une inondation chez le voisin ou dans la commune : appelez votre voisin ou la commune pour vérifier si vous avez le moindre doute
- évitez de laisser entrer les inconnus chez vous : équipez votre porte d'un œilleton ou d'un entrebailleur
- sachez que les vérifications des entreprises font l'objet d'une communication préalable pour prévenir du passage de leurs agents (boîte aux lettres, affichage dans le hall de l'immeuble,...)
- si vous êtes victime, appelez le 17 le plus vite possible et donnez un maximum de détails (description physique, tenue vestimentaire, type de véhicule, n° d'immatriculation, direction de fuite, ...)
- ne gardez pas chez vous de fortes sommes d'argent
- faites circuler cette information, principalement à votre entourage vulnérable ou isolé (parents, voisins âgés,...)
- ne donnez jamais votre carte bleue, et encore moins avec son code confidentiel, même si les « policiers » vous parlent de vérifications

Les personnes âgées sont les plus vulnérables

N'hésitez pas à parler de ce type de vols et donnez quelques conseils aux anciens de votre famille ou que vous connaissez :

-> lire les présents conseils (au besoin, imprimez leur) ;

-> ne pas ouvrir sa porte aux inconnus mais trouver un moyen de parler avec la (ou les) personne(s) qui se présente(nt) en le (ou les) laissant à l'extérieur ;

-> faire l'acquisition d'un téléphone portable (pratique pour être toujours en mesure de faire le 17 ou le numéro des secours en cas de chute par exemple, il permettra de lancer une géolocalisation si nécessaire) ;

-> ne pas hésiter à faire des vérifications par téléphone en appelant un numéro connu (et non pas communiqué par la personne qui se présente)

L'intervention des gendarmes

A de très rares exceptions prêt, les gendarmes qui se présentent à votre domicile sont en uniforme.



Ils possèdent une carte professionnelle qui se présente au format carte de crédit. Elle sera ou non dans un porte-carte (ici exemple des cartes gendarmerie)



Ils se déplacent généralement en véhicule de gendarmerie.



